

Trets, le 22 mars 2023

MAIRIE DE TRETS

Secrétariat Général

Tel : 04 42 37 55 14
sg@ville-de-trets.fr

Réf : PC/FP/PA

ORDRE DU JOUR du CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2023

Approbation du procès-verbal du 17 janvier 2023.

Rapporteur :

- Mme DURAND :** 1) Motion contre la fermeture de classe élémentaire à l'école St Jean ;
- M. LUVERA :** 2) Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le personnel de la collectivité de Trets et désignation d'un élu en qualité de délégué ;
3) Transformation du tableau des effectifs : Création d'emploi ;
- M. ACCOLLA :** 4) Présentation du rapport annuel 2021 sur le Prix et la Qualité du service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement de la Métropole Territoire Pays d'Aix (RPQS).
5) Attribution de subventions aux associations Tretoises ;
6) Approbation de la mise en place du contrat d'engagement républicain pour les associations ;
- Mme. DUDON :** 7) Modification de la délibération n°11 du 25/01/2022 : tarifs « abonnés » du marché de plein vent de Trets ;
- M. SOLA :** 8) Instauration d'un barème relatif à la mise en œuvre des astreintes prévues aux articles L. 481-1 et suivants du Code de l'urbanisme ;
9) Approbation d'une convention de participation aux équipements publics du lot n° 1 de la ZAC CASSIN (CITAPROVENCE TRETS) et autorisation du Maire à la signer ;
10) Approbation de l'échange sans soulte de parcelles en vue de modifier le tracé du chemin rural de la grande Pugère en application de l'article L. 160-10-2 du Code rural et de la pêche maritime ;
11) Attributions d'une subvention façades pour les bâtiments situés sur les parcelles AB 429, AB 724, AB 725, AB 727 et AB 706
12) Approbation de la convention cadre du programme « Petites Villes de Demain » et autorisation de Monsieur le Maire à signer ;
- Mme DURAND :** 13) Modification de la délibération N°88/2022 relative à l'attribution de subventions aux coopératives scolaires pour l'année 2023 ;

M. TRINCHERO : 14) Fixation du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour 2023 ;

M. LIMA : 15) Fixation du tarif des tickets d'entrée pour la comédie musicale « Sherlock Holmes, L'Aventure Musicale » ;
16) Fixation des nouveaux tarifs concernant la Taxe de séjour en raison de la majoration de 34 % au titre de la taxe additionnelle Régionale au bénéfice de la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur pour le financement du projet de transport ferroviaire ;

Questions diverses et citoyennes

COMPTE RENDU de Décisions prises dans le cadre de l'article I 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Rapporteur : M. le Maire

N°14/2023 en date du 16/01/2023 : Convention de partenariat avec la Ligue de l'Enseignement – FOL du Var – pour l'organisation et la programmation cinématographique (2 séances de projection les samedis et dimanches) au Cinéma Casino pour la période de 01/01 au 31/12/2023 pour un montant annuel maximum de 4278 € ;

N°15/2023 en date du 17/01/2023 : Contrat avec la compagnie Ecllosion 13 pour l'organisation et la prestation d'un spectacle Petit Pissenlit le 10/05 au Cinéma Casino pour une prestation de 280 € TTC ;

N°16/2023 en date du 17/01/2023 : Contrat avec l'association Cigale Swing pour l'organisation et la prestation d'un concert le 17/06 dans la cour du Château des Remparts pour une prestation de 2588 € TTC ;

N°17/2023 en date du 17/01/2023 : Contrat avec l'association Agence Artistik pour l'organisation et la prestation d'un spectacle le 22/07 à 21h dans la cour du Château des Remparts pour une prestation de 2475 € TTC ;

N°18/2023 en date du 17/01/2023 : Contrat avec l'association « Dans la cour des grands » pour l'organisation et la prestation d'un spectacle le 17/09 à 10h30 en centre-ville pour une prestation de 1550€ TTC ;

N°19 en date du 25 janvier 2023 : Convention 04/2023 avec le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc pour la fabrication et la livraison des repas des stagiaires pour les vacances de février et d'été ;

N°20 en date du 25 janvier 2023 : Annulation d'une classe transplantée à l'école Victor Hugo, modification de la subvention attribuée.

N°21 en date du 1^{er} février 2023 : Convention avec le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc pour renforcer l'encadrement & l'animation de la pause méridienne dans les écoles élémentaires durant l'année scolaire 2022/2023 ;

N°22 en date du 30 janvier 2023 : Contrat avec l'association Pulsabatouk pour l'organisation et la prestation d'une représentation musicale en déambulation le 22/07 à 19h dans le centre-ville pour une prestation de 900€ TTC ;

N°23 en date du 03/02/2023 : Contrat avec l'Association les Films du Delta pour l'organisation et la prestation de projections et rencontres ciné à destination du public scolaire le 06/10 au Cinéma Casino pour une prestation de 4000€ TTC ;

N°24 en date du 03/02/2023 : Contrat avec les rencontres cinématographiques d'Aix en Provence pour l'organisation et la prestation de 3 séances de courts métrages à destination des écoles de Trets et du public le 24/11 à 20h30 au Cinéma Casino pour une prestation qui ne devra pas dépasser 1565€ TTC ;

N°25 en date du 06/02/2023 : Contrat avec la librairie U Culture Saint Maximin la Ste Baume pour le partenariat concernant le Salon du livre à Trets le 07/10 au Château des Remparts pour une prestation de 2000€ TTC ;

N°26 en date du 07/02/2023 : Convention de partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Sainte Baume pour la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité communale pour une prestation de 1500€ (100 exemplaires prévus le 01/06) ;

N°27/2023 en date du 23/12/22 avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction hors site et l'aménagement du centre de loisirs, marché à procédure adaptée n°22-07 notifié le 20/05/22 au groupement EMPREINTE/BTC portant l'arrêt du coût prévisionnel des travaux à la somme de 3 180 297.89€ HT et fixant la rémunération définitive du maître d'œuvre au montant de 245 935.54€ HT ;

N°28/2023 en date du 03/01/23 marché sans publicité ni mise en concurrence n° 22-25 passé auprès de la société MAITRISE ET CONSTRUCTION pour la réalisation de travaux de démolition et désamiantage des anciens réservoirs d'eaux usées, attribué pour un montant de 81 794.53€ TTC ;

N°29/2023 en date du 06/01/23 missions de coordination sécurité et protection de la santé pour dans le cadre de la rénovation de la place de la Libération marché 22-29 attribué à la société DEKRA pour un montant de 9 360 TTC ;

N°30/2023 en date du 06/01/23 missions de coordination sécurité et protection de la santé pour dans le cadre de l'opération de restructuration de la Forge du château des Remparts marché 22-31 attribué à la société DEKRA pour un montant de 4 680TTC ;

N°31/2023 en date du 10/01/23 : demande d'une aide financière au Conseil Départemental d'un montant de 22 560€ dans le cadre du dispositif de subventionnement du fonctionnement des crèches municipales ;

N°32/2023 en date du 30/01/23 avenants n°1 et n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du site sportif La Gardi lot 1, marché à procédure adaptée n°21-30-01 notifié le 16/12/21 au groupement dont le mandataire est IRIS CONSEIL ; avenant n°1 ayant pour objet de modifier les éléments de délai et de répartition financière entre les co-traitants en fonction de l'avancement des deux projets ; avenant n°2 ayant pour objet d'arrêter le coût prévisionnel des travaux à la somme de 2 140 190€ HT (conforme à l'enveloppe initiale) et fixer la rémunération de la maîtrise d'œuvre en conséquence au montant de 177 250 HT (identique au forfait de rémunération provisoire) ;

N°33/2023 en date du 31/01/23 avenants n°1 et 2 au marché de télésurveillance n°21-01 attribué à la société IXO pour un montant annuel initial de 8844€ TTC et visant à ajouter deux sites au marché portant le montant annuel à 9 581€ TTC ;

N°34/2023 en date du 13/02/2023 : marché sans publicité ni mise en concurrence n°23-17 passé auprès de la société AFC CONSULTANTS pour l'assistance et le conseil en assurance, attribué pour un montant annuel de 2 416€ HT pour une durée reconductible pouvant aller jusqu'au 31 décembre 2026 ;

N°35/2023 en date du 27/02/23 : logiciel de prise de rendez-vous des démarches d'Etat civil pour les passeports et cartes nationales d'identité contrat attribué à la société SYNBIIRD pour un abonnement annuel de 1 800€ HT soit 2 160€ TTC par an pour une durée de 2 ans, avec possibilité de reconduction tacite jusqu'à 4 ans.

N°36/2023 en date du 01/03/2023 : avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place de la Libération, marché à procédure adaptée n°22-12 notifié le 30/09/2022 au groupement IRIS CONSEIL REGIONS/ROUGERIE TANGRAM/BLD WATERDESIGN portant l'arrêt du coût prévisionnel des travaux à la somme de 2 264 122.60€ HT et fixant la rémunération définitive du maître d'œuvre au montant de 141 734.07€ HT pour la mission de base, et 6 050€ HT pour la mission complémentaire (soit un total de 147 784.07€ HT) ;

N°37/2023 en date du 06/03/2023 : avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de la forge du Château, marché à procédure adaptée n°22-13 notifié le 03/11/2022 au groupement SUPERSTRUCTURE/STUDIS Ingénierie/AXIOLIS portant l'arrêt du coût prévisionnel des travaux à la somme de 467 560€ HT et fixant la rémunération définitive du maître d'œuvre au montant de 49 200€ HT ;

N°38/2023 en date du 09/03 : Convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances pour le programme « Séniors en vacances) pour une dotation s'élevant à 6 440 € ;

N°39/2023 en date du 09/03/2023 : Modification de la grille tarifaire pour l'usage du domaine public municipal (salle du château nommée vibliothèque) d'un montant de 250€ pour 24 h -250€ - la semaine et 1000€ le mois ;